



MIKUNISS

AUTOMNE 2023, VOL. 11, No. 1

SOMMAIRE

Mot du directeur.....	1
CA de l'AMIK.....	2
L'équipe de l'AMIK.....	3
Secteur environnement.....	4
Secteur de la pêche.....	7

DATES À RETENIR

- 2 novembre** — AGA de l'AMIK
- 5 décembre** — comité de liaison du MPO pour les Premières Nations
- 6,7 décembre.** — comité de liaison du MPO pour les industries de la capture
- 8 décembre**— journée mondiale du climat

MOT DU DIRECTEUR WOL DO DIKECLEK

Kuei Kassinu Innuat

Depuis plusieurs années, les intervenants de l'industrie des pêches de la Côte-Nord constatent que notre région peine à faire valoir ses intérêts auprès des instances gouvernementales. Afin de remédier à cette situation, il est devenu très évident que notre région devrait parler d'une seule et même voix forte. C'est pourquoi, l'idée de la création d'une structure permettant de fédérer les organisations œuvrant dans les secteurs de la capture, l'aquaculture, transformation, distribution, mise en marché et des biotechnologies marines s'imposait.

C'est dans cette optique que les 5, 6 et 7 septembre plusieurs intervenants de l'industrie des pêches de la Côte-Nord se sont réunis en retraite fermée à l'île Gosse Boule dans les installations de la ferme maricole Puremer afin d'élaborer

un document permettant la création de l'entité. Cette activité était sous l'égide du Créneau Ressources, Sciences et Technologies marines (RSTM) dirigé par Mme Marilou Vanier.

Le document précise la mission, la vision, les valeurs et la composition du conseil d'administration. En plus, un comité restreint de deux personnes a écrit la première mouture des règlements généraux. Une rencontre est prévue ultérieurement afin de mettre sur pied la coalition. Le lancement aura lieu sous peu.

Nul doute que cette nouvelle structure permettra une meilleure concertation des différents intervenants de notre industrie. C'est toute la Côte-Nord qui en sortira gagnante.

Benoit Sioui, directeur général de l'AMIK

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMIK

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMIK

PIERRE LÉONARD

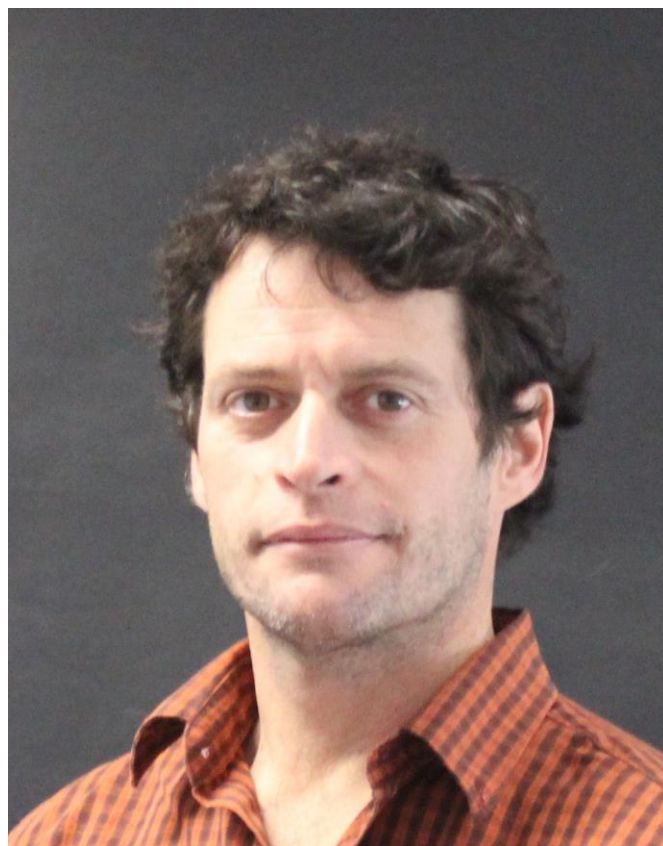


Pierre Léonard, ancien coordonnateur de pêche (Essipit) et Majoric Pinette (président du CA de l'AMIK) @AMIK

L'année 2023 a été marquée par le départ d'un membre incontournable de l'AMIK. Présent depuis la création de l'organisme, il s'est toujours engagé et assuré que l'organisation répondait aux attentes et objectifs de la Nation innue.

Pour marquer ce moment et saluer son travail durant ces années M. Pierre Léonard a reçu une plaque commémorative qui lui a été remise par le président du conseil d'administration, M. Majoric Pinette, pour le remercier de tout le travail accompli au sein de notre organisation.

DONALD BOUCHARD



Donald Bouchard, coordonnateur de pêche (Essipit)

L'AMIK souhaite la bienvenue à M. Donald Bouchard qui remplace désormais M. Pierre Léonard siégeant pour la communauté d'Essipit au sein du conseil d'administration.

À l'emploi au Conseil des Innus Essipit comme coordonnateur des activités en milieu maritimes, Donald est biologiste de formation. Il a auparavant œuvré comme observateur des pêches en mer couvrant la majorité des pêches commerciales du fleuve Saint-Laurent et de la mer du Labrador. Puis, il s'est joint à la Garde côtière canadienne comme officier de communication et de trafic maritime pour une quinzaine d'années. Donald détient une vaste expérience des pêches, de la mer et des gens qui la

sillonment. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

BENOÎT ST-ONGE



Benoît St-onge, coordonnateur de pêche (ITUM)

L'AMIK tient également à souhaiter la bienvenue à M. Benoît St-Onge qui occupe maintenant le siège pour la communauté de Uashat Mak Mani Utenam au conseil d'administration.

M. St-Onge possède un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Chicoutimi et une expérience de plus de 15 ans dans le secteur de la pêche commerciale. Sa formation, son expérience et son engagement aux pêcheries Uapan depuis 2018 en tant que coordonnateur des pêches font de lui la personne idéale pour aider l'organisation à progresser.

Nous tenons aussi à le féliciter pour sa nomination au poste de directeur général des Pêcheries Uapan. Il mettra en œuvre le plan stratégique 2023-2026 de l'entreprise.

Nous lui souhaitons le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions.

L'ÉQUIPE DE L'AMIK



Nathan Egande, chargé de projet

L'AMIK souhaite la bienvenue à **M. Nathan Egande**,

Nathan Egande est un Congolais d'origine équatoriale. Déjà jeune, il évolue dans un environnement originel, à savoir la communauté locale et se lie d'intérêt pour l'environnement qui plus tard motivera ses choix. Il est détenteur d'une licence en aménagement des écosystèmes de l'Université de Kinshasa et a une maîtrise en écologie de l'Université de Québec en Abitibi-Témiscamingue. Il a un intérêt particulier pour la recherche scientifique. Il y a œuvré pendant près de trois ans. Il a également travaillé dans un projet de foresterie communautaire situé dans le bassin du Congo où il a été en contact avec les communautés locales. Il vient d'intégrer l'équipe AMIK où il travaille dans le projet touchant l'atténuation des impacts des activités de la pêche. M.Egande est un jeune homme dynamique et amoureux de la nature, il s'est fixé comme objectif de développer le plus possible les activités de l'AMIK en faveur de la nation innue.

ENVIRONNEMENT : CONSERVATION ET ÉDUCATION ENVIRONMENT : CONSERVATION AND EDUCATION

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LE STOCK DE HOMARD D'AMÉRIQUE EN HAUTE ET MOYENNE-CÔTE-NORD



Homard d'Amérique © AMIK

Après des années de discussions et de travail acharnés, l'AMIK a enfin obtenu un protocole validé par les experts du ministère des Pêches et océans (MPO). Une étape primordiale pour permettre de mener une étude dans le secteur de la Haute et Moyenne-Côte-Nord. Zone qui rappelons-le n'était pas propice au développement du Homard d'Amérique, il y a de cela quelques années. Cependant, depuis les six dernières années la tendance, a été inversée dû aux changements climatiques qui a favorisé, un réchauffement des eaux et par conséquent un habitat favorable pour son établissement.

Les prises accidentelles dans les engins de pêche s'intensifiant au fil des années ont entraîné un engouement considérable de l'industrie de la pêche qui réclamait l'accès à des permis de pêche commerciaux pour le homard. Soucieux de la protection et la conservation des ressources marines, le MPO et l'AMIK ont mené un travail sans relâche afin d'entreprendre une étude qui permettrait de recueillir des données pour améliorer nos connaissances sur l'espèce.

Restez connecté pour savoir comment l'AMIK évoluera suite à l'obtention du protocole.

LES ATELIERS SCIENTIFIQUES

L'AMIK sera de nouveau sur le terrain pour offrir des ateliers scientifiques, et ce pour une 6e année consécutive. À partir du mois de septembre, l'AMIK ira à la rencontre des communautés.

Nouveauté, pour cette année, l'AMIK collaborera avec la fédération québécoise pour le saumon d'Atlantique (FQSA), dans le cadre du projet Histoire du saumon. En effet, durant l'année 2022, l'équipe a eu l'occasion de se déplacer jusqu'à la communauté de Nutashkuan pour observer comment effectuer le montage de l'aquarium ainsi que le conditionnement des œufs de saumon au sein de l'établissement scolaire.

Le projet créé par la FQSA vise à permettre aux jeunes de comprendre le cycle de vie du saumon grâce à l'élevage d'œufs fécondés. Par la suite, les étudiants procèdent à l'ensemencement des alevins dans la rivière. Ce projet permet de sensibiliser les jeunes sur la situation du saumon de l'atlantique et l'impact positif qu'ils peuvent exercer sur son milieu. L'AMIK est fier d'offrir son aide pour la réalisation de ce projet au sein des communautés et de s'être initié à l'installation de l'aquarium.



Œuf de saumon © AMIK

Si vous êtes intéressés à recevoir nos ateliers en présentiel ou à participer au projet histoire de saumon pour l'année 2023-2024, n'hésitez pas à contacter Mme Jourdain, notre agente en conservation au 418-962-0103, poste 108 ou par courriel au enviro3@l-amik.ca

ATTÉNUER LES IMPACTS DE LA PÊCHE SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL DU NORD DU GOLFE DU SAINT-LAURENT : INNOVATION, SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT PAR LES COMMUNAUTÉS INNUES

Depuis avril 2022, l'AMIK, en collaboration avec différents partenaires (ECONOV, M-Expertise Marine, APPRENTIS, MERINOV) met en œuvre un projet dénommé « *Atténuer les impacts de la pêche sur les espèces en péril du Nord du Golfe du Saint-Laurent : Innovation, sensibilisation et engagement par les communautés innues* ». Le but est d'atténuer la menace des activités humaines liées à la pêche sur les espèces en péril.



Préparation du bateau © AMIK

D'une durée de 4 ans (2022-2026), le projet met l'accent sur deux volets :

- Adaptations technologiques au niveau des engins et procédures de pêche afin de réduire les cordages dans la colonne d'eau liés à la pêche au crabe des neiges ;
- Formation et sensibilisation des pêcheurs, des communautés et du grand public sur l'écologie et le comportement des cétacés et des autres espèces en péril, la pêche responsable, etc.

Enfin, ce projet, financé par le Fonds de la nature du Canada pour les espèces aquatiques en péril (FNCEAP), permettra à l'AMIK et ses partenaires de contribuer aux efforts déjà entrepris par plus de 25 organisations pour la conservation et la préservation des écosystèmes marins dans le golfe du Saint-Laurent.

Cet été, l'AMIK a collaboré avec des pêcheurs affiliés au conseil membre de son organisme, afin d'observer les tensions exercées sur les cordages reliées aux casiers de crabes. Pour se faire, des sondes ont été installées sur certains bateaux.

L'AMIK tient à souligner la collaboration des coordonnateurs de pêches et des pêcheurs qui ont accepté de prendre part à ce beau projet et les remercie de partager leurs connaissances et expertises avec l'équipe d'environnement.

75 ANS, ÇA SE FÊTE !!

À l'occasion de ses 75 ans, l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec a organisé un événement qui s'est tenu le 16 juin dernier à Grande - Rivière, en Gaspésie. Certains membres de la Côte-Nord ont effectué le déplacement afin d'aller saluer le travail accompli et découvrir les installations et formations proposées par l'école. Ce fut une journée très enrichissante qui nous a permis de retracer l'évolution de l'école au cours de ces 75 dernières années.



Visite des locaux et installations de l'école des pêches © AMIK



Délégation de la Côte-Nord au 75e anniversaire de l'école des Pêches et de l'aquaculture du Québec © créneau Resource, Sciences et technologies marines



Visite des locaux et installations de l'école des pêches © AMIK

SECTEUR DE LA PÊCHE

BILAN PRÉLIMINAIRE DE LA SAISON DE PÊCHE 2023

Crevette nordique

Le réchauffement des couches d'eau cause une diminution non négligeable de l'habitat et de l'abondance de ressource disponible à la pêche. La viabilité de la pêche à la crevette a suscité de nombreuses discussions durant la saison 2023. Suite à une autre diminution du niveau de pêche autorisé, les pêcheurs ont constaté des rendements à la baisse non négligeables. Cette situation combinée à un prix au débarquement qui est assez faible cause des problèmes de rentabilité à l'industrie de la capture.

Flétan du Groenland (turbot)

Le flétan du Groenland subit la même pression que la crevette en lien avec l'augmentation de la température de l'eau.



Flétan@ Janick Vaillancourt

Les rendements de la saison de la pêche 2023 sont en forte diminution et les perspectives de développement de cette pêche sont assombries par l'augmentation de la température des couches profondes de l'habitat de l'espèce.

Crabe des neiges

Zone 15

La pêche au crabe des neiges de la zone 15 a vu son niveau de récolte augmenté de 35 % comparativement au niveau de la saison de 2022. Cette augmentation du quota indique le début d'un nouveau cycle de recrutement.

Zone 16

La pêche au crabe des neiges de la zone 16 (située entre Pointe des Monts et Natashquan) a connu une augmentation de 15 % comparativement au niveau de la saison antérieure. La zone 16 est dans la partie ascendante du nouveau cycle de recrutement. La seule inquiétude concernant la piètre qualité du crabe des neiges dans la partie ouest de la zone. Est-ce un phénomène dû au réchauffement de l'habitat du crabe des neiges ? L'interrogation subsiste.

Zone 17

La pêche au crabe des neiges dans la zone 17 (Haute-Côte-Nord ainsi que la rive sud d'île Verte à Mont-Louis) a connu un quota qui est supérieur de 15 % comparativement à celui de 2022. Est-ce que cette augmentation du quota indique le début d'un nouveau cycle de recrutement ?



Équipage Chasseur d'écume@ Janick Vaillancourt

Marché du crabe des neiges

Le prix offert au débarquement de toutes les provinces a été ridiculement bas pour la saison de pêche 2023. De

plus, les pêcheurs de la zone 16 ont reçu un ultimatum de l'AQIP (Association québécoise de l'Industrie des Pêches) pour renoncer à l'ajustement de prix décrété par la Régie des marchés agricoles du Québec en plus de recevoir le même prix que les autres régions. Après un combat juridique où les pêcheurs ont été soumis à un lockout de la part des usines membres de l'AQIP, les crabiers de la zone 16 ont pu démarrer leur saison avec des semaines de retard.

Finalement, le marché international du crabe des neiges semble en voie de se rétablir, avec des prix qui remontent et une consommation qui elle aussi reprend. Cette évolution du marché est un signe positif pour l'avenir de la pêche de cette espèce.

Critère de résidence permis communautaire

Le 22 novembre 2021, le conseil d'administration de l'AMIK avait indiqué au (MPO) l'importance du critère de résidence dans toutes transactions de propriété de permis de pêche. La position soutenue par le CA ne correspond pas à la vision du MPO.

Lors d'une discussion du sous-comité de liaison de la capture avec le MPO tenue le 19 juin 2023, ce dernier a informé les participants que l'obligation du critère de résidence n'est pas appliquée dans le cas des permis de pêche commerciaux communautaires.

Est-ce que les communautés impliquées dans l'industrie de la capture de la région Côte-Nord devraient demander à ce que le critère de résidence soit utilisé comme règle de gestion des transferts de permis de pêche ? La question sera débattue prochainement.

Homard

L'augmentation de l'abondance du homard sur la Côte-Nord alimente bien des convoitises. La députée fédérale du Bloc Québécois, Marilène Gill, voudrait que chaque Canadien ait la possibilité d'aller récolter son homard comme espèce alimentaire et récréative.

Cependant, l'AMIK essaie de développer cette pêcherie depuis de nombreuses années. L'année 2023 est la première où le projet de recherche a été autorisé et financé par le Fonds des pêches du Québec. Le développement de la pêche au homard dans la région Côte-Nord stagne depuis trop longtemps. Cette ressource est importante autant pour les Autochtones autant que les Allochtones de la Côte-Nord.

De plus, le concept de droit de pêche récréative au homard soulève selon nous un enjeu légal important relativement aux droits des Premières Nations. Les pêcheurs allochtones ont des privilèges et ils n'ont jamais obtenu aucun droit de pêche. Et il faudrait accepter selon elle que la population ait le droit d'aller pêcher le homard. Tout ceci sans égard à la réalité !



Engin de pêche @AMIK